 

Association **Cyclo-Motivés 12**  Délégation Départementale AF3V

Maison des Associations Claude Dangles

15 Avenue Tarayre

12000 Rodez

Mail : [cyclo.motives12@gmail.com](mailto:cyclo.motives12@gmail.com)

Site web : <http://cyclo-motives12.fr>

Rodez le 19/05/2019

Mr Calmely bonjour

Suite à notre conversation téléphonique du jeudi 16 mai et comme convenu , vous trouverez ci après les éléments relatifs à la situation..

**Rappel des faits** :

Dans le cadre de l’aménagement de la véloroute vallée du lot V86 il est prévu une variante permettant de relier Conques , Villecomtal , Rodelle , Bozouls et Espalion …dans tous les documents que nous avons pu consulter jusqu'à présent (expertise terrain de mars 2018 ) et dans le dernier document présenté par France vélo tourisme fin 2018 ( document de travail ) la jonction Bozouls Espalion empruntait l’ancienne voie ferrée en précisant «  *réaménagement en voie verte ( revêtement à préciser ) de l ancienne voie ferrée actuellement aménagée en chemin de randonnée rustique* »

A ce jour nous venons de prendre connaissance via l’AF3V du tracé retenu non encore officiel ( carte 4 et 5 en pièce jointe), hors force est de constater que la variante n’emprunte plus la future voie verte mais utilise le réseau routier existant en reliant Bozouls à Espalion via Coudournac…Cette solution simpliste ( on utilise le réseau goudronné existant ) envisagée sans consultation n’est absolument pas satisfaisante…

Nous faisons ici référence au : cahier des charges Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d’intérêt national Découlant de la validation du SN3V en CIADT le 15 décembre 1998, ce texte résulte du travail d’un groupe d’experts du Comité national de la politique vélo (auquel participait l’AF3V).**Ce cahier des charges en date du 5 janvier 2001 est essentiel et fait toujours référence en matière d’aménagements:**

***Celui-ci précise ( extrait )***

***Les véloroutes pourront emprunter*** *:*

* *des voies vertes, qui devront constituer à terme l'essentiel du schéma national des véloroutes ;*
* *des routes secondaires à circulation modérée (maximum 1000 véhicules/jour). L'utilisation de ces petites routes dites " tranquilles " sera fonction de l'accidentologie tous modes de déplacements repérée sur ces routes, du profil, de la visibilité générale, du trafic automobile et des poids lourds, et de la vitesse des véhicules*

***Les voies vertes doivent répondre à certaines caractéristiques***

* *revêtement : il devra permettre aux usagers de rouler en toute sécurité, même en cas de pluie prolongée ou dans les passages au sol réputé instable, et utilisable toute l'année. Son choix devra tenir compte du type d'utilisateurs à accueillir et de l'intensité du trafic, du profil de la route (état des bas-côtés, visibilité, vitesse autorisée), et de l'insertion dans l'environnement )*

**Concrètement , ne pas emprunter l’ancienne voie ferrée c’est :**

* ignorer un très riche patrimoine existant ( ponts et tunnels )
* ne pas utiliser une opportunité de créer un réseau dédié de 23km uniquement réservé aux mobilité douces ( à pied à, à vélo , à cheval etc..) dont 11 km sur la liaison Bozouls Espalion
* rendre hypothétiques des financements futurs si le celle-ci n’est pas intégrée immédiatement dans un schéma global
* oublier la jonction sur Bertholéne qui est la porte d’entrée sur le raccordement avec Rodez , ce qui va rendre compliqué politiquement la gestion du prochain SIVU avec les 2 communautés de communes

Sur ce dernier item , nous sommes en mesure de proposer immédiatement sans aucun investissement si ce n’est la signalétique un itinéraire permettant de relier Bertholene à Rodez via Montrozier / Gages , plaine de Gages (avec 4 km sur chemin communal dédié dont l’affectation est vérifiée ) puis Canabols / Ortholes et arrivée sur Rodez via les 4 saisons..

Par cet itinéraire simple on permet la jonction de Rodez à Espalion sur 43 km dont 26.72 de voie dédiée..avec un patrimoine historique particulièrement intéressant et valorisant sur cette première partie

* tour d’Hortoles
* plaine de Gages avec son passé minier
* château d’Alboy
* site de Roquemissou
* château , village et musée de Montrozier
* Château de Bertholene

En lien carte liaison itinéraire proposé Rodez / Bertholene : <https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=901467#map>

Pour la question et les craintes relatives à la nature du revêtement et des couts qui peuvent être engagés sur la rénovation de l’ancienne voie ferrée , nous tenons à vous rassurer sur les attentes ..hors de question de demander du goudronnage , l’esprit nature doit entre conservé , l’essentiel est de maintenir un caractère roulant avec un revêtements stabilisé du type naturel ou complémenté avec du tout venant compacté sur les parties abimées

En espèrant que cette synthèse vous aura permis de prendre conscience de l’importance de la situation , veuillez agréer mr Calmely l’expression de nos sincères salutations

Pour le collectif de l’association Cyclo-Motivés 12

Dominique Treilles